

CERTIFICAT

Certificat suite à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur :

« Règlement n° 706 décrétant un emprunt de 1 517 180 \$ et une dépense du même montant pour des travaux d'aménagement de la rue Saint-Laurent »

Je, soussignée, Nadine Poissant, assistante-greffière de la Ville de Delson, certifie que le nombre de personnes habiles à voter lors du scrutin référendaire est de :

4 337

Que le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de :

445

Que le nombre de demandes faites est de :

0

Que le règlement numéro 706 est réputé approuvé par les personnes habiles à voter.

Lecture faite

En foi de quoi, je signe le présent certificat à Delson, le 28 juin 2021.

Nadine Poissant
Assistante-greffière